



AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 24-965

AVIS EST DONNÉ par la soussignée, Andréanne Tousignant, greffière adjointe à la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, que:

- 1- Lors de la séance ordinaire du 3 septembre 2024, le conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT 24-965** intitulé « Modifiant le règlement de zonage 04-620 ».
 - Le but du présent règlement est de modifier le règlement de zonage 04-620 afin de permettre, pour la zone d'affectation du sol mixte M.3, le groupe d'usage habitation collective.
- 2- La MRC de La Haute-Gaspésie a émis un certificat de conformité à son schéma d'aménagement à l'égard de ce règlement en date du 18 septembre 2024.
- 3- Ce règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la loi.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, ce 20 septembre 2024.


Andréanne Tousignant
Greffière adjointe